

Choisy Fishing Contest 2007

Samedi 23 juin, Choisy le Roi

Un large retour sur cette première à Choisy le Roi, une épreuve de Street Fishing AFCPL !

Un excellent remplissage en prime, avec 34 inscrits, et même des compétiteurs ayant fait le déplacement de loin (départements du Nord, de l'Eure et Loir, de la région Orléanaise ou de Touraine !!!) !

8 heures, les participants sont dans les temps, les portes du Parc Interdépartemental des Sports s'ouvrent tant bien que mal, et permettent à nos compétiteurs de se rassembler pour un café et un tirage au sort poussif... Et oui, pour de multiples raisons la nuit a été plus que courte pour les organisateurs...

9 heures, tout le monde est finalement apparié à un binôme ; et après un rapide briefing, la pêche peut commencer. La météo de la matinée est mitigée, quelques courtes averses viendront même rafraîchir les participants. La pêche semble dure, mais 58 poissons (50 perches, 7 Black Bass et un brochet) seront tout de même capturés ! Le plus gros poisson pris lors de la manche du matin est un brochet de 63 cm pris par Alexandre VERGNAUD. Guy SERRALTA passe en tête à la pause, avec déjà 16 poissons (voir encadré sur sa pêche pour plus de détails).

On peut simplement regretter les très nombreux décrochés de cette matinée, avec perte de tous les gros poissons touchés. Plusieurs gros brochets (entre 70 et 90 cm) seront ainsi décrochés ou vus, ainsi que quelques Black Bass maillés. Bien dommage !!!

La pause du midi vient à point, et permet à nos compétiteurs de refaire le plein, à l'aide des boissons et du buffet mis à leur disposition. Ils repartent pour la seconde manche à 14h15.

La chance, enfin la météo est avec eux, c'est déjà pas mal ! Il fera même un peu chaud, et les bouteilles d'eau distribuées par l'organisation pendant l'après midi ne seront pas de trop !

Quelques beaux poissons seront également observés, mais pas capturés. La palme revient à l'un des concurrents, combattant une perche d'environ 25 cm, qu'un brochet estimé au mètre choisira de sanctionner. De nombreux participants ont été témoins de la scène, de près ou de loin, voyant la canne changer de courbure sous le poids du voleur. Ce poisson ne sera malheureusement pas piqué, et abandonnera la perche dans un triste état... Le binôme de cet infortuné compétiteur, Johan MIROUX, sera plus heureux, mettant au sec un magnifique sandre ! Plus de détails en encadré.

Pour cette seconde manche, 47 poissons seront capturés. 7 Bass non maillés, 1 joli sandre et 39 perches dont 7 maillées.

Ces résultats sont plus qu'encourageants en ce qui concerne la population de Black Bass que l'AAPPMA tente de mettre en place depuis maintenant 3 ans. Même si les plus gros spécimens ne se sont pas laissés prendre, cette espèce pourrait devenir importante dans les futures éditions de ce concours...

Johan MIROUX et son magnifique sandre :



Le podium (Guy SERRALTA (centre), Johan MIROUX (droite) et Sébastien DISANT (gauche)) :



Le classement est le suivant :

Place	Nom Prénom	Score	Place	Nom Prénom	Score
1 ^{er}	SERRALTA Guy	2350	17 ^{èmes}	GROSBOIS Pascal	30
2 ^{ème}	MIROUX Johan	980		MANTOUX Gene-Eddy	30
3 ^{ème}	DISANT Sébastien	900		PARAVEL Stéphane	30
4 ^{ème}	VERGNAUD Alexandre	640	21 ^{èmes}	DALLANT Maxime	20
5 ^{ème}	PAPIAU Guillaume	560		OZGA Patrick	20
6 ^{ème}	DELANOE Nicolas	510		SALMON Sébastien	20
7 ^{ème}	SEYLER Florent	390	24 ^{èmes}	MAUDUIT Bruno	10
8 ^{ème}	BONTEMPELI Thomas	310		MERCIER Joseph	10
9 ^{ème}	MARCON Jean Michel	260		TAURAND Adrien	10
10 ^{ème}	BADOC Alain	245	27 ^{èmes}	BLOTIAU Hubert	0
11 ^{ème}	DIDIER Cyrille	230		DUFFO Thomas	0
12 ^{ème}	GHILINI Carlos	80		GIRAUD Jean Philippe	0
13 ^{ème}	GUYOMARD Cyril	70		GUIBERT Stéphane	0
14 ^{ème}	SCHOTTLER Matthieu	60		GUILLOIN Joakim	0
15 ^{èmes}	PALISSE Renaud	40		HOINE Pascal	0
	UNG Florian	40		MANTOUX Kevin	0
17 ^{èmes}	GILLET Gregory	30	TRANQUART Nicolas	0	

Plus belle capture : Sandre de 78 cm par Johan MIROUX



Une partie des 34 participants et du staff.

Le vainqueur de l'épreuve, Guy SERRALTA, revient sur sa pêche :



« J'ai utilisé un montage mixte drop shot / tête plombée, constitué de deux virgules Mister Twister. Le premier est monté traditionnellement en potence, et le second (avec tête plombée de 6 g) prend la place du plomb drop shot. En alternant cette pêche avec une pêche plus classique (leurre Smith Jade), j'ai réussi à capturer 16 poissons le matin, dont 9 perches maillées ! L'après midi a été plus dure avec une seule perche non maillée, mais les bons résultats de la matinée ont été suffisants ! »

Second, Johan MIROUX a également raflé le trophée de la plus belle prise avec un sandre de 78 cm. Prise d'autant plus sympathique que réalisée avec le nouveau leurre (sic) à sandre, l'Illex Jason 130 !



Johan a en fait été capable de profiter d'une conjoncture favorable, et animant son leurre au niveau de la cassure. Ce magnifique poisson était positionné sur les postes amorcés lors du concours de pêche au coup du matin ! Bien joué !!!

Un beau poisson, auquel il faut ajouter une perche maillée et hop, Johan finit second de cette épreuve !

Sébastien DISANT, 3^{ème}, a pêché la matinée avec Guy SERRALTA. Nul doute qu'il a profité du sens aigu de l'eau de son binôme, puisqu'il sort second après la manche du matin. Comme leurres, il a employé successivement un Lucky Craft Kyngio 40 et Area, Mégabass X80 et des petits twists montés sur tête plombée, lui permettant de sortir 2 petits Black Bass et 5 perches (4 maillées).



L'après midi a été plus dure, puisque Sébastien a été victime d'une entorse de la cheville, ne lui permettant pas de continuer. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement !

Nous allons clore ce reportage par la traditionnelle séance de remerciements (qui n'a rien d'usurpée !), en commençant par l'AAPPMA de Choisy le Roi, son bureau et son président, Daniel BAUZET, pour le prêt du lot de pêche et l'aide dans l'organisation (miam miam !). Il y a encore quelques années ils me prenaient pour un fou avec mes Black Bass, et il y a quelques mois avec mon concours de pêche aux leurres... Vous voyez, ça fonctionne !!! Le Parc Interdépartemental des Sports est également remercié pour nous avoir accordé l'exclusivité du plan d'eau. Merci à la sécurité du Parc pour sa conciliation. Je n'oublie pas tous les bénévoles qui m'ont aidé avant ce jour, pendant ce jour et j'espère pour d'autres jours (!!!) : Christophe et sa famille (big up à Alex !) et bien sûr Jean Michel.

Enfin un grand merci aux différents sponsors : l'AFCPL et les sponsors Street Fishing : Lucky Craft, Sakura et Garbolino ; mais également aux bonus qui nous ont permis de doter encore mieux ce concours, à savoir le magasin Avenir Pêche de Savigny le Temple, et la société Illex. Ces 5 enseignes ont permis à tous les compétiteurs de repartir avec un lot !

Encore merci à GUEZ pour la sublime affiche ! Merci également aux 34 participants, sans vous, nous ne pourrions rien faire ! A l'année prochaine, si nous le pouvons, et si vous le voulez bien !!!

Jérôme, Jean Michel et Christophe.